

A Faire :

- Interventions **avant** la formation des graines (mi-juin - début juillet)
- Nettoyer à grande eau les outils en contact avec la plante (sève photosensibilisante)
- Interventions pendant au moins 7 années successives... !

A Eviter :

- Une seule fauche annuelle ne suffit pas : la plante a la capacité de se régénérer et refleurir.... c'est une invasive tout de même !
- Composter sans séchage : la plante encore vivante risque de se régénérer...
- Attention, l'utilisation de produits chimiques est réglementée à moins de 5 m. des cours d'eau (arrêté ministériel du 12 septembre 2006)



Ne pas confondre avec la Berce commune (*Heracleum sphondylium*), plus petite (1m), **fleurs** de 15 à 20 cm de diamètre, composées de 15 à 50 rayons. **Poils** couchés souples recouvrant totalement la tige. **Feuilles** moins découpées et moins dentées. La Berce commune est.... commune, notamment dans les prés fumés.

Combien ça coûte ?

Actions	Coûts	Références
Equipements (gants, visière, combinaison)	15 à 35 €	prix fournisseurs
Coupe sous collet	50-150 € / 100m ²	Service public de Wallonie

Contacts & liens spécifiques

www.alterias.be/fr Codes de conduite pour les professionnels de l'horticulture et amateurs de jardinage

Plaquette plantes invasives Agence de l'eau Rhin-Meuse http://www.eau-rhin-meuse.fr/tich/plaquette/plantes_invasives.pdf

Les plantes invasives du Parc naturel régional des Ballons des Vosges : Connaissance et moyens de lutte

La Berce du Caucase



Avis de recherche

Berce du Caucase (*Heracleum mantegazzianum*) - Famille des Apiacées - **Origine** : Ouest du Caucase.

Hauteur de 1,5 à 4 m - **Feuilles** alternées, très divisées - **Fleurs** de 20 à 50 cm de diamètre, composées de 50 à 150 rayons de couleurs blanches parfois rose.

Tiges robustes, creuses, en canne, 6 cm de diamètre à la base, tachetées de rouges. Présence de poils dressés.

Période de floraison de Juin à Juillet.



Localisation

On la retrouve sur les sols humides remués et frais, les cours d'eau, ainsi que les friches. Elle peut se développer sur les talus par l'apport de graines dans les remblais. Se retrouve parfois aux bords des routes. Apprécie un ensoleillement élevé et une absence de gestion. En cours d'expansion en Franche-Comté, observée en Alsace.

Modes de dispersion

La Berce du Caucase se disperse essentiellement par **graines** : jusqu'à 10000 / plant sont produites. Les graines sont disséminées par le vent sur une courte distance (10 à 100 m), ainsi que par les cours d'eau et les animaux (accrochage sur les poils). Ces graines conservent leur pouvoir de germination durant 7 ans. La plante fleurit au bout de 3 à 5 ans, puis meurt.

Les problèmes posés



- **Conséquences sur la santé** : la sève contient une substance photosensibilisante (furanocumarine) qui engendre des brûlures et des cloques après une exposition au soleil. La sensibilité de l'épiderme au soleil reste plusieurs années. De plus les furanocumarines sont cancérogènes.
- Crée une ombre importante, entraînant une **perte de biodiversité** végétale au pied de la plante.

Prévention

Avant toutes interventions sur la plante, il faut un équipement contre la sève photosensibilisante : protéger le corps en faisant attention aux jonctions (chevilles, poignets, cou), porter une visière et bien sûr des gants.

Empêcher sa dissémination notamment chez les particuliers, les apiculteurs et dans les espaces verts.

Ne pas utiliser de **remblais contaminés** (bien se renseigner sur leur provenance), nettoyer systématiquement les outils et machines sur les chantiers envahis.

Solutions

En faible infestation :

procéder à une **coupe de la racine**, 10 à 15 cm dans le sol (image ci-contre) ou à des fauches répétées (4 fois, entre mai et août)



Sectionner également chaque fleur après la coupe, car les réserves de la tige sont suffisantes pour que les graines arrivent à maturité !

Lors des sections des racines, il est important de **replanter** l'espace ouvert avec des plantes locales. **Les déchets** peuvent être séchés sur place à condition d'isoler du sol les résidus avec une bâche (éviter le dépôt et la dissémination de graines).

En forte infestation : bon contrôle avec un pâturage court mais fréquent (moutons, génisses, bovins notamment race Gallaway) sur les jeunes plantes, jusqu'à épuisement des réserves dans les racines. Les bêtes avec une forte pigmentation sur la peau nue doivent être privilégiées pour limiter les inflammations.

Ces interventions sont à réaliser avant la période de fructification et pendant 7 ans pour épuiser la banque de graine dans le sol.